



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation sécuritaire à Nice

Question orale n° 621

Texte de la question

M. Éric Ciotti alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation sécuritaire inquiétante à Nice. En effet, les principaux indicateurs montrent une explosion de l'insécurité dans la ville ces dernières années. Entre 2016 et 2024, le nombre de mis en cause pour trafic de stupéfiants a augmenté de 85 %, passant de 1,2 pour 1 000 habitants à 2,2 ; le nombre de victimes de violences physiques a progressé de 10 %. Rien qu'entre 2023 et 2024, les agressions de rue ont progressé de 12 %. L'année 2025 n'a hélas pas échappé à cette tendance. Près de 97 agressions au couteau ou par arme à feu ont ainsi été recensées à Nice cette année-là. 7 personnes sont décédées. Des drames abominables se sont produits : fin octobre, une fusillade liée au narcotrafic tue 2 innocents aux Moulins et en blesse 5 autres. Fin janvier, une dame de 90 ans était violée chez elle boulevard de la Madeleine par une personne sous obligation de quitter le territoire français (OQTF). Quelques jours plus tôt, c'est une mère de 23 ans qui était exécutée par arme à feu devant son bébé dans son véhicule. Malgré ce défi sécuritaire évident, les moyens pour mettre à l'abri les Niçois ne suivent pas. Il y a ainsi un manque criant d'agents de la police nationale : seuls 3 agents ont été affectés à Nice en sortie d'école de police contre 49 à Marseille. La filière investigation manque également cruellement de besoins pour pouvoir résoudre les enquêtes qui lui incombent. S'agissant de la police municipale, environ 300 agents sont habilités au port d'arme mais moins de 50 se trouvent en temps réel sur terrain. Le dévouement extraordinaire de tous ces policiers ne peut hélas pas remplacer l'insuffisance de moyens. Aussi, il lui demande quand l'État entend enfin réagir et porter au niveau nécessaire les besoins en matière de sécurité les effectifs de police nationale de la ville de Nice. Il lui demande aussi combien de policiers seront affectés à Nice dans les prochaines sorties d'école.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 621

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)